

**Espèces exotiques envahissantes
Une menace majeure pour la biodiversité**

TABLE RONDE

Monsieur Karim DAOUES, Vice Président du Syndicat Interprofessionnel des Distributeurs et des Fabricants de Produits Animaux Familiers

Il importe avant tout de comprendre quel est le cadre de distribution qui existe dans les métiers de l'animalerie. Je ne parle qu'au nom de l'animalerie. Il y avait un quasi monopole des toutes petites structures il y a vingt ans et l'histoire de la tortue à cinq francs, tout le monde ici, l'a connue. Elle illustre assez bien les dérives qu'il y a pu avoir. Aujourd'hui, la diffusion auprès des animaleries se divise entre petites structures survivantes et grosses structures ou structures spécialisées un peu plus compétentes et qualifiées par une rentabilité, une évolution exponentielles. Aujourd'hui, il ne faut pas être défaitiste mais on ne peut pas attendre grand chose des petites structures pour lesquelles la préoccupation, c'est plus le quotidien. Le souci de la tortue de Floride ou du Xenopus est relativement secondaire et l'expérience a montré qu'il était difficile de faire passer un message. Cela dit, l'évolution de la nature de la structure professionnelle aujourd'hui, laisse quand même entrevoir un certain nombre d'espairs. Les professionnels se sentent concernés mais pas suffisamment impliqués dans la prise de décision. Les professionnels ont conscience qu'il y a une nécessité de réglementation et aimeraient pouvoir être conviés aux discussions et pas juste à la présentation finale. Les professionnels n'ont pas ce sentiment général d'être incorporés dans les discussions. Il est difficile de faire passer un message qui soit autre chose qu'un message de principe. Il me semble nécessaire d'arriver à une collaboration plus importante puisque ce sont des préoccupations majeures pour la pérennité de ce secteur d'activité.